



Genève, le 11 novembre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale du canton de Genève (DCS)

Genève se mobilise contre le surendettement et déploie une grande campagne de sensibilisation et de prévention

Le surendettement ne se résume pas à des chiffres rouges sur un relevé bancaire. Ses conséquences s'étendent bien au-delà: santé, logement, emploi, vie sociale et affective, aucun domaine n'est épargné. Lorsqu'une famille s'enfonce dans la spirale des dettes, les enfants et l'entourage peuvent également en subir les répercussions. À Genève, près de 15% de la population adulte fait aujourd'hui l'objet de poursuites: un chiffre qui rappelle l'ampleur du phénomène.

Pour enrayer cette dynamique, le canton de Genève lance, aux Automnales, une vaste campagne de sensibilisation et de prévention du surendettement. L'objectif: informer, prévenir et agir.

La campagne invite à adopter les bons réflexes, à repérer les pièges avant qu'il ne soit trop tard, et surtout, à oser parler de ses difficultés financières. Le surendettement peut toucher tout le monde. Et plus on agit tôt, plus les solutions sont accessibles. "Nous avons construit et déployé une stratégie progressive, structurée, collaborative et orientée vers la prévention, en ciblant les causes structurelles, la détection précoce, l'accompagnement et l'éducation financière, notamment des jeunes", souligne Thierry Apothéloz, président du Conseil d'Etat et conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale (DCS).

La campagne s'articule autour de quatre thèmes principaux:

- La gestion du budget: apprendre à planifier ses dépenses et à définir ses priorités.
- Les changements de situation de vie: anticiper les impacts financiers d'un déménagement, d'une séparation ou d'une perte d'emploi.
- Les crédits: comprendre les conséquences d'un emprunt ou d'un paiement différé.
- La phobie administrative: oser ouvrir ses courriers, demander de l'aide et payer ses factures à temps.

Des dispositifs d'accompagnement gratuits et confidentiels existent. Toutes les informations utiles, des conseils pratiques et les contacts des services d'aide sont disponibles sur le site **plus-geneve.ch**, développé pour l'occasion.

Si la campagne s'adresse à l'ensemble de la population, elle met un accent particulier sur les jeunes, plus exposés aux risques d'endettement. En effet, 80% des personnes surendettées

ont contracté leur première dette avant 25 ans. Le passage à la majorité constitue un moment charnière: première déclaration d'impôts, paiement des acomptes, factures personnelles, gestion des premiers revenus. À cela s'ajoute le paiement des primes d'assurance-maladie, qui triplent dès 18 ans, alors que les jeunes de 18 à 25 ans doivent déposer une demande pour obtenir un subside.

Pour cette raison, la campagne sera diffusée dans l'ensemble des établissements du secondaire II, en collaboration avec le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Des contenus didactiques spécifiques seront également diffusés sur les réseaux sociaux. «Préparer nos jeunes à la vie adulte, c'est aussi leur donner les clés pour éviter le piège de l'endettement précoce», explique Pierre-Yves Pettinà, directeur du service des élèves à la direction générale de l'enseignement secondaire II du DIP.

Un réseau d'acteurs engagés

La campagne repose sur une plateforme de partenaires experts, parmi lesquels Caritas Genève, le Centre social protestant (CSP) et la Fondation genevoise de Désendettement (FgD). Caritas et le CSP, sur mandat du canton, offrent un accompagnement social gratuit, aident à la gestion du budget et négocient avec les créanciers. Des ateliers de gestion du budget et des dettes sont aussi proposés par le Centre social protestant (CSP) dans plusieurs classes du secondaire II. La Fondation genevoise de Désendettement (FgD), fondée en 2011 par la Fondation Hans Wilsdorf, accorde, elle, des prêts sans intérêt, parfois complétés par un don. En 2024, la FgD a enregistré 999 demandes et assure des permanences dans plusieurs communes, à l'Université de Genève et à Point jeunes, de l'Hospice général.

Un phénomène aux causes multiples

Le surendettement est souvent la conséquence d'accidents de la vie – perte d'emploi, maladie, séparation, accident – et rarement d'une mauvaise gestion. Les dettes liées à des transitions douloureuses de la vie sont souvent des dettes à vie, même avec un revenu ordinaire. Une aide est indispensable pour permettre aux personnes concernées de retrouver leur santé, un emploi et une vie sociale», explique Johanna Velletri, directrice de la FgD. Parmi les personnes accompagnées par la Fondation: 40% ont grandi dans une famille surendettée, 67% disposent d'un revenu, mais ne parviennent pas à effacer leurs dettes et seulement 30% nécessitent un accompagnement à la gestion budgétaire.

«82% des ménages genevois qui consultent un service de désendettement gagnent moins de 6'000 francs par mois. Les causes du surendettement sont donc aussi structurelles, ajoute Sophie Buchs, directrice de Caritas Genève. La prévention et l'action collective sont essentielles pour éviter des situations dramatiques».

Les impôts et les primes d'assurance-maladie demeurent les principales factures impayées en Suisse.

L'administration fiscale cantonale (AFC) a ainsi lancé, en 2022, sa propre campagne de prévention destinée aux jeunes: "Mes impôts? Je gère!". «En agissant avant que les difficultés ne surviennent, l'AFC évite bien plus qu'un simple retard administratif, elle prévient aussi le surendettement», rappelle la directrice générale, Charlotte Climonet. L'AFC travaille également depuis plusieurs années pour simplifier ses communications et se rendre plus accessible au public.

Une campagne issue de la Loi sur la prévention et la lutte contre le surendettement (LPLS)

Cette campagne découle directement de la Loi sur la prévention et la lutte contre le surendettement (LPLS), adoptée en mars 2023. En réunissant les services cantonaux, les communes genevoises les associations partenaires et la société civile, ce nouvel outil permet à l'Etat de mieux comprendre le phénomène du surendettement, de renforcer la prévention et de repérer rapidement les personnes concernées pour leur offrir une aide adaptée.

Pour toute information complémentaire aux médias :

M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 076 762 17 17.